

semblait donner à entendre l'autre jour qu'une réunion semblable n'avait pas eu lieu. De fait, les représentants du gouvernement fédéral et du gouvernement de l'Ontario se sont rencontrés et ils se sont très bien expliqués quant à l'accord sur la production automobile. Mon ministère et moi-même connaissons très bien les vues du gouvernement ontarien.

M. Alexander: Le ministre peut-il nous donner l'assurance que les sauvegardes essentielles seront maintenues et que l'accord sur l'automobile ne sera pas affaibli par suite de la prochaine réunion?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, le ministre ontarien du commerce et du développement a fait preuve de beaucoup plus d'intelligence que le représentant n'en fait, du moins dans sa question. Il a déclaré vouloir maintenir les avantages pour le Canada, de l'accord de l'automobile, et nous nous sommes trouvés parfaitement d'accord avec lui sur ce point.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—L'EXCLUSION DES HÔPITAUX ET DES MAISONS D'ENSEIGNEMENT

M. William Knight (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Comme son secrétaire parlementaire a annoncé le 24 novembre que le programme d'initiatives locales excluait les hôpitaux et les maisons d'enseignement, serait-il disposé à faire une déclaration, à l'appel des motions, afin d'expliquer cette politique?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Le raisonnement est simple. On a pensé que les demandes d'aide en vertu du programme d'initiatives locales seraient tellement nombreuses qu'il serait préférable de poser de plus grandes exigences afin d'éviter une avalanche. Le but est de procurer le plus grand nombre possible d'emplois en abrégant le plus possible les démarches administratives.

M. Knight: Étant donné que certains hôpitaux, comme le Weyburn Union Hospital, ont, dans l'espoir d'être admissibles au programme d'initiatives locales, dépensé de l'argent pour faire tirer des plans par des architectes, le ministre est-il prêt à réexaminer la décision d'exclure les hôpitaux du programme?

L'hon. M. Lang: Nous essayons actuellement de décider si le fait de modifier les critères améliorerait le programme. Je ne peux pas dire que l'on exclura quoi que ce soit aux termes de cette révision, mais je dois bien dire à la Chambre que, pour le moment, le nombre des demandes est si considérable qu'il justifie notre décision.

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—LES CRITÈRES—LES PROJETS APPROUVÉS

M. David MacDonald (Egmont): Étant donné que jusqu'à présent on n'a approuvé que quelques projets, bien

[L'hon. M. Pepin.]

que nous soyons déjà en décembre, et que selon les critères originaux, il était impossible d'en accepter beaucoup, le ministre pourrait-il nous dire si l'on va réexaminer les critères?

L'hon. M. Lang: Tout d'abord, permettez-moi de rectifier: le député laisse entendre que l'on a modifié les critères des programmes; mais on n'a rien modifié pour le moment. Je prévois qu'un grand nombre de demandes vont être approuvées sous peu.

M. MacDonald: Je n'ai jamais dit que l'on avait déjà modifié les critères. Étant donné que selon les critères originaux, tous les projets ne seront pas acceptables, ne se pourrait-il pas que l'on élargisse ou que l'on restreigne ces critères? Le ministre pourrait-il nous dire si l'on envisage de le faire? Deuxièmement, quand le ministre sera-t-il peut-être en mesure de nous dire où en sont les projets, surtout ceux qu'on est sur le point de lancer au dire de son ministère?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, je pourrai, je crois, donner sous peu d'autres renseignements sur les décisions qui ont été prises. Je doute qu'on limite les critères qui servent aux programmes car les critères initiaux ont permis au ministère de choisir les demandes susceptibles de créer le plus grand nombre des emplois.

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—LA SASKATCHEWAN ET L'EXCLUSION DES PROJETS SCOLAIRES

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire. Puis-je demander au ministre s'il a reçu du ministre des affaires municipales de la Saskatchewan un télégramme de protestations contre l'exclusion des projets scolaires, tant de construction que de rénovation, du cadre du programme d'initiatives locales. Si oui, qu'a-t-il répondu à ces instances?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu le télégramme en question aujourd'hui mais je n'y ai pas encore répondu.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA RÉUNION DE L'OTAN À BRUXELLES—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT AU SUJET DE LA RÉDUCTION DES FORCES

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Dirait-il à la Chambre si le Canada participera à la réunion de Bruxelles, la semaine prochaine, et dirait-il également quelle attitude le Canada entend prendre. Opètera-t-il pour la réduction unilatérale des Forces armées canadienne ou s'y opposera-t-il?

De plus, dirait-il si le Canada suivra l'exemple des États-Unis, en maintenant son engagement en faveur d'une alliance atlantique forte?